

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/820/Add.1
5 février 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Dix-huitième session
Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire

COOPERATION INTERNATIONALE VISANT A AIDER AU DEVELOPPEMENT DES MOYENS
D'INFORMATION DANS LES PAYS PEU DEVELOPPES

Rapport du Directeur général par intérim de l'UNESCO

RAPPORT DE LA REUNION SUR LE DEVELOPPEMENT DES AGENCES
D'INFORMATION EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT 1/

(Résumé)

INTRODUCTION

1. La réunion sur le développement des agences d'information en Asie et en Extrême-Orient, qui s'est tenue à Bangkok du 19 au 22 décembre 1961, a adopté à l'unanimité le rapport résumé ci-après.
2. A cette réunion ont participé des directeurs d'agences nationales d'information et d'autres spécialistes des questions de la presse, venus de 14 Etats membres de l'UNESCO en Asie et en Extrême-Orient : Afghanistan, Ceylan, Fédération de Malaisie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Népal, Pakistan, Philippines, République de Chine, République de Corée, République du Viet-Nam et Thaïlande. Etaient également présents des observateurs des agences mondiales d'information des Etats-Unis d'Amérique, de France, du Royaume-Uni et d'URSS, ainsi que des observateurs d'un certain nombre d'Etats Membres et d'organisations internationales.
3. La réunion était présidée par M. K.N. Ramanathan, Directeur général des Services de presse de l'Inde.

1/ L'UNESCO publiera un autre rapport relatif à la réunion sur le développement des moyens d'information en Afrique (Paris, 24 janvier/6 février 1962), sous la cote E/CN.4/820/Add.2

4. La réunion avait été organisée à la suite d'une proposition faite lors de la réunion précédente qui s'était déjà tenue à Bangkok en janvier 1960 pour élaborer un programme de développement des moyens d'information en Asie. La réunion de 1960 avait été la première de trois conférences régionales organisées par l'UNESCO dans le cadre de l'enquête que le Conseil économique et social a demandé d'entreprendre sur les problèmes que pose l'octroi d'une assistance aux pays peu développés en vue du développement de leurs moyens d'information.

5. En adoptant le rapport publié à l'issue de la réunion, les participants ont noté avec satisfaction que l'Organisation des Nations Unies avait déjà recommandé d'accorder une assistance pour le développement et le renforcement des moyens d'information; ils ont exprimé l'espoir que cette aide pourrait être employée de façon efficace au développement des agences nationales d'information d'Asie et d'Extrême-Orient.

DEVELOPPEMENT DES AGENCES D'INFORMATION

PROBLEMES ET PROPOSITIONS

La situation actuelle

6. Les participants ont souligné l'importance que présentaient, dans tout programme tendant au développement général des moyens d'information, la création et l'expansion des agences d'information. Ils ont fait remarquer que ces agences constituaient une source fondamentale de renseignements pour les journaux, la radiodiffusion et la télévision et ils ont rappelé le rôle décisif que jouaient les moyens d'information des masses en contribuant au relèvement du niveau d'instruction, de culture et de progrès économique dans les pays en voie de développement.

7. On a noté que la plupart des pays d'Asie possédaient des agences d'information mais que certains d'entre eux en étaient encore dépourvus. Les agences qui existaient à l'heure actuelle avaient atteint des degrés de développement très divers : certaines n'avaient encore que des services rudimentaires alors que d'autres comptaient parmi les mieux équipées et les plus actives du monde. La plupart n'avaient cependant qu'une portée limitée et ne pouvaient guère prendre de l'expansion étant donné le manque de ressources financières et d'équipement, la pénurie de personnel qualifié, et l'absence de moyens de

télécommunication adéquats et d'une presse nationale bien développée. Le développement de la presse se trouvait lui-même entravé par le faible niveau de l'instruction et du pouvoir d'achat.

8. Les agences d'information asiatiques ont estimé que leur tâche essentielle était de rassembler et de diffuser des informations dans le pays où elles se trouvaient. Pour recueillir des informations, les agences avaient en général leurs propres sources et ne dépendaient guère des journaux auxquels elles adressaient des communications ou de leurs autres abonnés. Certaines agences s'abonnaient à une ou plusieurs agences mondiales et transmettaient à leurs clients les informations ainsi reçues. En général, elles fournissaient également aux agences mondiales auxquelles elles étaient abonnées des nouvelles concernant leur propre pays.

9. Les participants ont discuté de l'expansion des agences nationales d'information existantes, de la création d'agences dans les pays qui n'en possédaient pas encore et de la possibilité d'accroître les échanges d'information tant à l'intérieur de l'Asie qu'entre l'Asie et le reste du monde. A l'issue de la discussion, ils ont indiqué un certain nombre de moyens par lesquels les agences d'information pourraient, en collaboration avec les organisations internationales, les gouvernements et les groupes intéressés, encourager l'expansion des agences nationales d'information en Asie. Les principaux points de la discussion de chaque problème et les solutions pratiques proposées sont résumés ci-après.

Echange de services d'information à l'intérieur de l'Asie

10. Notant que certaines agences asiatiques d'information s'étaient déjà entendues pour échanger entre elles des informations, les participants ont examiné diverses suggestions relatives à l'intensification et à l'amélioration des échanges de ce genre ainsi qu'au développement d'autres formes de coopération entre les agences de la région. Les échanges directs étaient particulièrement utiles car ils fournissaient sur les événements survenus en Asie des renseignements plus détaillés que ceux des agences mondiales, ou portaient sur des articles d'intérêt strictement régional que les agences mondiales ne retenaient pas. De plus, les échanges directs encourageaient la coopération entre les agences intéressées et fournissaient à la radiodiffusion des informations plus abondantes sur la situation en Asie.

11. Les participants ont proposé que les agences asiatiques d'information étudient et mettent éventuellement en oeuvre une proposition tendant à la création commune, en un grand centre de communications tel que Singapour, d'un "bureau de liaison technique", chargé de recevoir et de transmettre les nouvelles brèves que ces agences lui adresseraient. Notant que les compagnies d'aviation s'étaient entendues au cours des dernières années pour louer en commun des circuits destinés à la transmission de renseignements techniques, les participants ont estimé que la presse pourrait de la même manière louer et employer avec profit des services communs.

12. Proposition. Les agences nationales d'information et les services gouvernementaux de l'information des pays qui ne possèdent pas encore d'agence nationale pourraient encourager les échanges gratuits d'informations, sur la base de la réciprocité. Ces échanges pourraient comprendre en premier lieu la communication, par poste aérienne, d'informations ainsi que d'articles de caractère politique, économique, social et culturel.

Echange de correspondants

13. Les participants se sont déclarés en faveur des échanges de correspondants entre les agences asiatiques d'information; ils ont estimé que de tels échanges constituaient une forme pratique de coopération entre les diverses agences ainsi qu'un moyen de mieux faire connaître les problèmes intrarégionaux et de développer la compréhension mutuelle chez les peuples d'Asie.

14. Les participants ont noté que les correspondants de presse qui se rendaient en mission se heurtaient souvent à des difficultés ou à des lenteurs lorsqu'ils demandaient des visas pour certains des pays d'Asie. Il arrivait également que les correspondants fassent l'objet de mesures discriminatoires lorsqu'ils cherchaient à accéder à des sources normales d'information.

15. Propositions. Les agences asiatiques d'information pourraient développer les échanges de correspondants sur une base bilatérale, l'agence hôte assumant les frais d'entretien du correspondant, ce qui permettrait de résoudre le problème des devises.

16. Les agences nationales et mondiales d'information qui fonctionnent en Asie pourraient s'entendre pour développer les voyages des correspondants asiatiques en Asie et ailleurs. On pourrait de plus demander à l'Association du transport aérien international de consentir des tarifs spéciaux aux correspondants asiatiques qui se rendent en mission.

17. Les gouvernements pourraient étudier la possibilité de simplifier les formalités de visas pour les correspondants. En outre, les correspondants devraient pouvoir accéder aux sources normales d'information sans faire l'objet de discrimination.

Echange d'articles (features)

18. Les participants ont constaté que la plupart des agences d'articles qui existaient en Asie appartenaient aux agences mondiales. Alors que certaines de ces agences fournissaient des articles qui présentaient toujours le plus grand intérêt, d'autres examinaient souvent des questions qui n'avaient que peu d'attrait pour le public asiatique. Certaines agences asiatiques ont cherché à échanger des articles mais leurs efforts n'ont encore eu que des résultats limités.

19. Cependant, l'emploi judicieux des articles par la presse asiatique pourrait répondre à de nombreux besoins et notamment à la demande croissante chez les peuples nouvellement indépendants de renseignements de "fond" sur les principaux aspects de la vie au-delà de leurs frontières.

20. De plus, les Asiatiques achetant plus volontiers des journaux que des revues ou des livres trop coûteux pour beaucoup d'entre eux, les journaux avaient la possibilité d'utiliser très largement les renseignements destinés à l'information ou à l'instruction du public et les autres renseignements de fond. Les rapides progrès de l'instruction avaient en outre pour effet d'accroître le nombre des lecteurs qui pouvaient s'intéresser à des articles bien choisis et bien écrits.

21. Propositions. Les agences nationales d'information d'Asie pourraient développer les échanges d'articles sur des questions de caractère social, culturel, politique ou autre qui intéressent les lecteurs asiatiques.

22. Les rédacteurs des journaux asiatiques abonnés aux agences asiatiques pourraient être invités à préparer des articles. Des accords analogues pourraient être conclus ultérieurement avec des pays situés dans d'autres régions.

23. La formation des journalistes et rédacteurs de features pourrait avoir lieu au cours de cycles d'études organisés de temps à autre. On pourrait en outre, éventuellement après l'obtention d'une assistance internationale, charger des rédacteurs expérimentés d'apprendre à des journalistes des agences d'information à rédiger des features.

24. Les agences mondiales d'information qui ont des services d'articles en Asie pourraient en intensifiant les échanges de personnel aider les agences asiatiques à développer leurs services d'articles.

Echange de services photographiques

25. Les participants ont noté que les échanges ou la vente de photographies de presse entre les agences asiatiques d'information n'étaient pas encore très généralisés. Ces échanges se trouvaient entravés par le coût élevé de la fabrication, de la distribution et de l'emploi des photographies, par le montant élevé des droits de douanes et par les retards qu'entraînaient les restrictions gouvernementales.

26. Les participants ont estimé néanmoins que l'on pourrait intensifier la circulation des photographies en combinant les échanges de photographies et d'articles. Ces échanges pourraient être organisés par l'intermédiaire d'un service commun ou d'un bureau central. Plusieurs spécialistes représentant des agences d'information et certains fonctionnaires des services d'information qui participaient à la réunion ont fait savoir qu'ils seraient tout disposés à communiquer des photographies à un service de ce genre.

27. Les participants ont également fait remarquer que pour être fructueux les programmes d'échanges devaient se fonder sur des services nationaux efficaces. Il importe donc d'assurer la formation des spécialistes de la présentation des photographies, tant dans chaque agence que pour le service d'échange que l'on se propose de créer.

28. Propositions. Les agences asiatiques d'information pourraient créer un service commun ou un bureau central qui organiserait des échanges gratuits de photographies, d'informations et d'articles. Ce service procéderait également à des échanges payants avec les agences non-membres.

29. Les spécialistes de la présentation des photographies pourraient être formés, éventuellement grâce à une aide internationale, dans des centres où le journalisme photographique est déjà très développé.

/...

30. Les gouvernements pourraient envisager d'autoriser l'importation en franchise des photographies de presse et les compagnies d'aviation pourraient consentir des tarifs spéciaux de fret aérien.

Echanges entre l'Asie et d'autres régions

31. Bien que ce soient surtout les agences mondiales qui assurent les échanges d'informations entre l'Asie et les autres régions, le rôle des agences nationales n'était cependant pas négligeable. Certaines avaient des correspondants dans des pays non asiatiques, d'autres transmettaient des informations à des pays non asiatiques et d'autres enfin communiquaient les informations nationales aux agences mondiales qui les retransmettaient à ces pays. On a noté que certains pays non asiatiques - et notamment des pays africains - avaient exprimé le désir de recevoir directement des nouvelles asiatiques et seraient heureux de conclure des accords d'échange avec les agences asiatiques.

32. Les agences mondiales se sont déclarées disposées à coopérer étroitement avec les agences nationales asiatiques. Elles ne pensaient pas que les agences nationales représentaient une concurrence pour les organismes mondiaux et elles estimaient au contraire que le développement de ces agences devrait se traduire par une intensification de la circulation des nouvelles qui serait conforme aux intérêts de tous.

33. Propositions. Les agences mondiales pourraient étendre à de nouveaux pays d'Asie les accords qu'elles ont conclus en vue d'échanger des informations avec des agences nationales.

34. Les agences nationales asiatiques pourraient procéder à des échanges directs avec les agences nationales d'autres régions, par exemple d'Afrique.

35. Les agences asiatiques qui souhaitent communiquer des informations par radio à une autre région, l'Afrique par exemple, pourraient envisager d'utiliser un poste de relai commun dans cette région afin de réduire les frais et de s'assurer un plus large auditoire.

36. Les agences asiatiques pourraient procéder à des échanges de correspondants avec les agences nationales d'autres régions. Pour réduire les frais et économiser la main-d'œuvre, elles pourraient également envisager d'utiliser en commun les services des correspondants asiatiques au lieu d'envoyer chacune du personnel dans les mêmes pays situés hors d'Asie.

Service de nouvelles brèves pour la presse rurale

37. Les agences nationales ne pouvant fonctionner efficacement que s'il existe une presse suffisamment active, il convenait d'encourager le développement de la presse dans les régions rurales où les journaux étaient rares ou même inexistants. La plupart des journaux ruraux ne pouvaient avoir recours aux services des agences mondiales et beaucoup d'entre eux n'étaient même pas abonnés aux agences nationales de leur propre pays. Les participants ont noté que certaines agences nationales s'efforçaient de résoudre ce problème en fournissant à ces journaux des services spéciaux à tarif réduit.

38. Proposition. Les agences asiatiques qui ne le font pas encore pourraient s'efforcer de fournir, à tarif réduit, un service de nouvelles brèves sur les questions nationales et mondiales aux journaux à faible tirage et à ceux dont la création est encore récente, notamment pendant les premières années d'activité. Ces nouvelles pourraient être transmises à intervalles réguliers par télégraphe, téléscripteur, radiodiffusion ou par la poste aérienne et pourraient comprendre des bulletins traduits dans les langues locales. Les gouvernements pourraient prêter leur concours en accordant à ce service des concessions spéciales de transmission - tarifs réduits ou autres facilités.

Formation du personnel

39. Les participants ont constaté que la formation de personnel constituait un problème permanent dans les pays où les agences nationales avaient déjà atteint un certain niveau de développement et soulevait des difficultés très graves dans ceux qui désiraient créer une agence d'information. Les agences mondiales et nationales existantes pourraient en collaborant entre elles rendre des services particulièrement importants dans ce domaine. L'aide internationale pourrait également jouer un rôle.

40. Les agences mondiales ont fait savoir qu'elles étaient disposées à donner à un plus grand nombre de personnes employées dans les agences nationales la possibilité de recevoir une formation dans leurs bureaux; elles ont néanmoins souligné qu'il conviendrait de désigner des personnes déjà expérimentées afin de tirer pleinement parti de l'expérience. Le Plan de Colombo et l'Institut international de la presse ont également offert leur assistance.

41. Propositions. Le personnel des agences nationales pourrait recevoir une formation dans des agences plus importantes situées tant dans la région qu'à l'extérieur. A cette fin, des bourses pourraient être octroyées au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies; on pourrait également faire appel, pour ces bourses, aux programmes bilatéraux intergouvernementaux, aux fondations privées et aux organisations professionnelles.

42. On pourrait faire venir d'agences d'information étrangères des personnes qui formeraient le personnel local et aideraient d'une manière générale les agences d'information.

Communications

43. Les participants ont souligné que la circulation des informations tant à l'intérieur de l'Asie qu'entre l'Asie et les autres régions était étroitement liée à l'existence de services satisfaisants de télécommunications et à la fixation de tarifs raisonnables pour l'envoi des messages de presse. Cependant les agences nationales et mondiales se trouvaient gênées par le fait que dans la plus grande partie de l'Asie les services de télécommunications étaient encore insuffisants et les tarifs élevés ou disparates. De plus, certains pays imposaient des limitations techniques à l'utilisation de ces services par la presse.

44. En outre, il était devenu évident que l'on ne pouvait guère espérer obtenir des concessions nouvelles et généralement applicables grâce aux mesures qu'adopteraient les gouvernements au cours de conférences internationales. Les participants ont donc conclu que, pour l'avenir immédiat, la meilleure solution serait que les Gouvernements d'Asie prennent des mesures sur une base bilatérale ou régionale et que les agences d'informations cherchent à obtenir de meilleurs services de télécommunications et des tarifs moins élevés en se groupant pour la transmission des informations. De plus, les gouvernements pourraient reconnaître les besoins spéciaux de la presse en matière de télécommunications et donner la priorité à l'amélioration des services de télécommunications.

45. Propositions. Les entreprises d'information asiatiques pourraient faire connaître à leurs gouvernements et aux autorités chargées des télécommunications les services dont elles auraient besoin pour assurer la transmission efficace des

informations. Inversement, les entreprises d'information pourraient être consultées au sujet du réseau asiatique de télécommunication que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et l'Union internationale des télécommunications se proposent actuellement d'établir.

46. Les gouvernements de la région pourraient prendre, en consultation le cas échéant avec l'Union internationale des télécommunications, les mesures suivantes :

- a) Abaisser les tarifs de location de téléscripteurs et de circuits télex; réduire les frais d'expédition des messages de presse par télégraphe, téléphone et radio; conclure des accords bilatéraux ou multilatéraux pour la fixation de tarifs moins élevés et plus uniformes;
- b) Assurer des services de radiocommunication réguliers et fournir aux agences d'information la possibilité de louer des appareils transmetteurs et récepteurs ou d'utiliser ces services à certaines heures, à tarif réduit;
- c) Aider les agences d'information asiatiques à conclure des accords en vue de l'utilisation collective des circuits loués pour la transmission des informations.

Création d'agences nationales

47. Les participants ont remarqué que dans les pays où la presse était déjà bien développée, les principaux problèmes qui se posaient au moment de la création d'une agence d'information avaient trait à la gestion, à l'obtention de capitaux et aux services de communication. Dans d'autres pays, il pouvait être nécessaire au début de compter dans une proportion assez forte sur les recettes de la radiodiffusion nationale. Toutefois, même dans ces conditions, une agence d'information pouvait se trouver amenée à demander une assistance nationale ou internationale jusqu'au moment où la presse et les autres moyens d'information du pays où elle se trouvait seraient suffisamment développés pour lui assurer les revenus nécessaires à sa stabilité financière.

48. Les participants ont pris note avec satisfaction de l'offre des agences mondiales d'aider à la création de nouvelles agences ainsi qu'au développement des agences existantes. Ils ont également été heureux de constater que l'UNESCO avait à titre d'essai décidé de fournir, au titre du programme d'assistance technique pour 1963-1964, des missions d'experts et des bourses destinées à aider au développement des agences d'information dans quelque treize pays d'Asie; ces services seraient accordés à ceux des gouvernements intéressés qui exprimeraient le désir d'en bénéficier.

49. Propositions. La presse d'un pays pourrait prendre l'initiative de créer, en collaboration si besoin est avec les pouvoirs publics, une agence d'information.

50. Les tarifs d'abonnements des journaux et des autres moyens d'information, qui constituent la principale source de recettes des agences d'information, pourraient être fixés en fonction du tirage des journaux et de l'importance de l'auditoire des stations de radiodiffusion. Les autres sources de recettes pourraient comprendre la vente d'articles et de photographies et l'envoi de bulletins spécialisés destinés aux sociétés commerciales, banques, etc.

51. Moyennant une assistance internationale, des experts pourraient être envoyés pour donner des conseils sur la création et le fonctionnement des agences d'information. Des bourses pourraient permettre à des journalistes locaux d'étudier à l'étranger le fonctionnement des agences d'information.

Assistance financière

52. Les participants ont été d'avis qu'il serait très utile que les agences nationales existantes ou nouvellement créées puissent bénéficier d'une aide financière pour leur développement. Cette aide pourrait revêtir la forme de prêts à long terme pour l'achat de matériel. Toutefois il était à souhaiter que les agences de moindre importance qui possédaient des ressources très limitées puissent subvenir à leurs modestes besoins grâce à des dons ou à quelque autre forme d'assistance technique.

53. Propositions. Les capitaux nécessaires à la création et au développement d'agences nationales pourraient être demandés à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres institutions intergouvernementales, ainsi qu'à des sources gouvernementales ou privées.

/...

54. L'aide financière pourrait revêtir la forme de prêts à long terme et à faible intérêt qui seraient destinés par exemple à l'achat d'appareils pour la réception et la transmission des informations ou à l'achat de matériel photographique.

Organisation régionale

55. Il était évident qu'une étroite collaboration des agences d'information asiatiques était nécessaire pour résoudre la plupart des problèmes qui ont été étudiés lors de la réunion et indiqués dans le rapport. Une proposition tendant à créer à cette fin une organisation régionale a été accueillie avec enthousiasme tant par les agences nationales participantes que par les experts des pays qui ne possédaient pas encore d'agences d'information et par les agences mondiales.

56. Les participants ont noté qu'une organisation similaire, l'Alliance européenne des agences de presse, avait été créée en Europe il y avait déjà un certain nombre d'années et avait considérablement facilité la coopération entre les diverses agences d'information de cette région.

57. Proposition. Les participants ont désigné un groupe de travail chargé d'élaborer les statuts d'une organisation des agences d'information asiatiques.

58. Les participants ont décidé également de profiter de la présence des représentants de nombreuses agences nationales d'information de la région pour créer cette nouvelle organisation. A l'issue de la réunion de l'UNESCO, une assemblée chargée de constituer l'organisation en question a donc eu lieu à Bangkok le 22 décembre 1961; les personnes qui avaient assisté à la réunion de l'UNESCO participaient à cette assemblée.

59. Les objectifs de l'Organisation des agences d'information asiatiques sont, d'après les statuts adoptés par l'Assemblée constituante, de "développer les contacts professionnels et la coopération technique entre les agences d'information asiatiques afin de favoriser leurs intérêts communs et d'intensifier la circulation des informations dans les pays de la région. L'Organisation est créée dans un esprit dénué de toute idéologie".

60. L'Organisation a pour tâches de développer la coopération entre les agences d'information asiatiques dans des domaines tels que l'échange d'informations, d'articles et de photographies; l'échange et la mise en commun des correspondants; l'emploi, dans des conditions plus économiques et plus efficaces, des services de

télécommunication pour la transmission des messages de presse; la simplification des formalités de passeport et de frontières qui font obstacle aux voyages des journalistes en Asie; et l'établissement de relations plus étroites entre les agences d'information asiatiques et les agences mondiales dans l'intérêt commun de ces agences.

61. La nouvelle organisation a élu les personnes désignées ci-après qui constituent son conseil exécutif :

Président : M. K.N. Ramanathan, Directeur général des Services de presse de l'Inde.

Vice-Présidents : M. Baldomero Olivera, Directeur du Service d'information des Philippines

M. Roy Otake, Rédacteur en chef du Kyodo News Service (Japon)

M. Mohammed Basri, Chef du Bureau international, Antara News Agency (Indonésie)
